

SIVOM DU HAUT COMMINGES
17 avenue de Luchon
31210 GOURDAN POLIGNAN

N° 2024/44

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL

2^{ème} réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour le Comité Syndical du 26 Novembre 2024, le Comité Syndical a été convoqué une nouvelle fois.

Le Comité Syndical pouvait délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

OBJET : Budget OM – Revalorisation de la redevance « incivismes »

L'an deux mille vingt quatre

Le 10 Décembre

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est tenu à la salle des fêtes de Seilhan sous la présidence de Monsieur Serge LARQUÉ.

Etaient présents :

M. MORA – Mme AUBAN - M. BERRE - M. CORTESOGNO – Mme STADERE – Mme EXPOSITO - M. HERVAS – M. COLLA - M. LARQUÉ Serge – M. BORDERE – M. CASTEX - M. LARQUÉ Alain – M. CARCY - Mme CASTEX Marie-Thérèse – M. SANS – M. BEYT – Mme FAURE – M. MINEC - M. RENAUD – M. BISTOLFI - M. GAMBONI - M. GARCIA - Mme VIGNEAUX – Mme NAIGEON – M. CHOLET – M. DENCAUSSE - Mme WINTERSTEIN – M. MARTINEZ - M. DESERT-LACAY – Mme ECHEVARNE – Mme TORRES – M. DOUSSINEAU - M. GRAND – Mme MARTIN Suzette – M. DEU – M. GHIONE – M. VERDIER – M. PICOT - M. CARRERA – M. BOUCHE – Mme FORTASSIN – M. SAVAZZI – M. DOUCET – M. BENVENITO - M. MIGLIAVACCA – M. BARON - Mme CARDAILLAC – Mme MARTIN Anne-Hélène – M. DUBOUX – M. LEQUIEN – Mme BARTHE-FORTASSIN – M. DURAN – M. CAMEL - Mme BACHY – M. PEREZ – Mme VIVES – Mme CUCULIERE – M. RIVIERE - M. PORTÉ

Procurations :

Mme CLEMENT Alexandra a donné procuration à M. Serge LARQUÉ

Mme Amandine GEVREY a donné procuration à M. Serge COLLA

M. Claude PUIGDELLOSAS a donné procuration à M. Didier BORDERES

M. Daniel SARRAUTE a donné procuration à M. Stéphane SANS

M. Jean-Paul SALVATICO a donné procuration à M. Fernand BEYT.

M. Henri THEBE a donné procuration à M. Dominique BERRE.

M. Jean SAINT-GERMES a donné procuration à M. Alain LARQUÉ

M. Alain AUGUSTE a donné procuration à M. Alain CORTESOGNO

Mme Marielle RUMEBE a donné procuration à M. Hervé MINEC

Mme Bénédicte GAYON a donné procuration à Mme Marie-Hélène TORRES

Mme Mélody LARQUE a donné procuration à Mme Anne-Marie ECHEVARNE

M. André SABADIE a donné procuration à Mme Denise VIGNEAUX

Mme Marie-Claire UCHAN a donné procuration à M. Jean VERDIER

M. BARTHE-FORTASSIN a donné procuration à Mme Ginette BARTHE-FORTASSIN

M. Pascal LOUSTAU a donné procuration à M. Gérard CAMEL

Date de convocation : 06/12/2024

Monsieur SANS Stéphane a été élu secrétaire.

Monsieur le Président rappelle que les dépôts sauvages, souvent à l'origine d'un petit nombre d'individus irrespectueux, nuisent au cadre de vie de tous. En effet, les déchets sont foison aux abords de certaines colonnes de tri d'apport volontaire.

La lutte contre les incivilités et les dépôts sauvages est de l'ordre de l'intérêt général.

Ces incivilités représentent également un coût important pour la collectivité.

En vertu de l'article 5, du règlement du service de collecte et traitement des déchets et assimilés, Monsieur le Président propose que la redevance « dépôts sauvages » pour incivilité passe de 90 €, à 300 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité cette proposition.

Vote : 74 **Présents : 59** **Pour : 74** **Contre : 0** **Abstentions : 0**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

LARQUE Serge

